

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Continuous pagination/
Pagination continue |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/
Comprend un (des) index |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient: |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: | <input type="checkbox"/> Title page of issue/
Page de titre de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Caption of issue/
Titre de départ de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

L' Abeille.

2me. Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur.”

2me. Année.

VOL. II.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 11 AVRIL 1850.

No.21.

LES FLEURS D'HIVER.

Je n'aime point ces fleurs que, sans l'aveu de Flore,
Des salons les foyers brûlants
Au mois de Jannus font éclore :
Elles n'ont point l'éclat de celles qu'au printemps
Le soleil parfume et colore.
On veut, par un caprice vain,
A la nature en deuil arracher un sourire ;
Le retour des beaux jours est-il donc incertain,
Pour solliciter de Vulcain
Ce que doit accorder Zéphire ?
Mortels, qu'on voit toujours avides de jour,
Ne devancez pas l'avenir ;
Laissez faire le temps, sans relâche il travaille ;
C'est un bon ouvrier ; on le trouve un peu lent,
Il arrive au but cependant ;
Quand on presse sa marche, il ne fait rien qui vaille.

WOLFE.

M. le Rédacteur.

S'il entrait dans le plan de votre correspondant R. L. de nous donner la vie des grands hommes en général, certes je ne me serais pas hasardé à tracer celle de Wolfe ; car, *vallant chevalier*, il l'aurait déjà fait. Mais comme je vois qu'il se propose de nous faire connaître seulement les contemporains illustres, on ne me saura pas mauvais gré, j'espère, si je donne aujourd'hui quelques mots sur le vainqueur des plaines d'Abraham : cette histoire sera courte comme la vie de mon héros.

James Wolfe naquit le 2 janvier, 1727, à Westerham, dans le comté de Kent. Il était le fils unique du général Edward Wolfe, qui se distingua sous Malborough et dans la révolte de l'Ecosse, en 1715.

Destiné comme son père au métier des armes, Wolfe, après avoir étudié quelque temps au collège de Glasgow, entra dans le régiment de son père, à l'âge peu avancé de 15 ans.

Peu de temps après son entrée dans les rangs de l'armée, on le plaça comme officier subalterne, avec un corps de troupes, au fort d'Inversnaid pour tenir en respect l'esprit turbulent de Mc Gregors et de Rob Roy. Ce fut dans ce lieu que le jeune officier étudia l'art qui devait un jour illustrer son nom. On ne sait combien de temps il y passa ; on ne le voit ensuite reparaitre que sous le duc de Cumberland, à la bataille de Calloden, en 1746. Sa valeur l'avait fait sans doute monter en grade, puisqu'alors, il occupait le rang de Major, et de plus il

était Aide-de-camp du général Hawley. Il n'avait que 20 ans.

La brutalité de Cumberland contrastait singulièrement avec la douceur de caractère du jeune héros. Se promenant sur le champ de bataille après le combat, Cumberland vit un colonel expirant, qui se souleva néanmoins sur son coude et le regarda fixement. Le duc en est irrité “ Fais feu, dit-il à Wolfe, sur ce misérable montagnard qui porte des yeux si insolents sur nous ” Wolfe s'indigne de cet ordre : “ *Je suis au service de votre altesse royale, répond-il aussitôt, mais jamais je ne consentirai à me faire bourreau.* ”

L'année suivante (en 1747), Wolfe se distingua par sa bravoure personnelle ; à la bataille de Lapelott. Il se trouvait présent à tous les engagements, et toujours l'honneur couronnait ses efforts. Il y prit occasion non seulement d'augmenter ses talents militaires, mais aussi de faire observer la plus exacte discipline à ceux qu'il commandait, sans toutefois se montrer trop sévère.

La paix conclue, Wolfe passa quelque temps à Glasgow, où il voulut achever le cours de ses études, qu'il avait interrompues pour entrer dans l'armée ; il s'appliqua surtout aux mathématiques. C'était en 1750 ; à cette époque, l'Angleterre possédait encore ce beau pays, aujourd'hui les États-Unis ; et la France avait le Canada. Alors commencèrent les animosités entre les deux puissances dans l'Amérique du Nord : animosités qui devaient finir par la guerre qui amena Wolfe à sa destinée.

Mais avant d'en venir là, notre guerrier va éprouver un petit contre-temps. Pitt au pouvoir, en 1757, voulut venger plusieurs taches qu'avaient essuyées les armes anglaises. Le ministre résolut donc de faire faire une descente sur les côtes de Rochefort, et Wolfe est encore dans cette expédition. Mais Pitt avait donné plusieurs généraux à l'armée, et, comme on devait s'y attendre, tout manqua, vu la division qui se mit entr'eux. Wolfe revint aussitôt en Angleterre, et y témoigna hautement son mécontentement.

Pitt tourna alors ses intentions contre les possessions françaises de l'Amérique. Louisbourg, ville principale du

Cap-Breton, devait d'abord être attaqué. Une expédition fit voile au printemps de 1758. Amherst en était le général, ayant sous lui Wolfe, trois brigadiers et 13,000 hommes. Wolfe se conduisit dans cette guerre avec une intrépidité merveilleuse. Louisbourg, bien fortifié, promettait une vigoureuse résistance ; pour détourner l'attention des Français, on résolut une fausse attaque, pendant que Wolfe effectuait la véritable. Tandis que ces premiers se défendent contre les troupes qui devaient les tromper, notre héros s'avance audacieusement sur le rivage. Rien ne put résister à son impétuosité. Au milieu d'une pluie de boulets, il donnait ses ordres avec sang froid, et poussa l'ennemi jusqu'aux murs de la ville. Elle fut ensuite investie et, par ses habiles manœuvres, Wolfe gagna la bataille et se couvrit de gloire. Pitt lui avait témoigné le désir de le voir revenir en Angleterre, après cette expédition ; en conséquence il s'y rendit.

A son arrivée, Pitt lui communiqua ses vues : trois armées devaient attaquer les possessions Françaises ; et Wolfe devait marcher contre Québec. Il repartit donc le 17 Février 1759, après avoir obtenu le rang de Major-Général ; son armée se composait de 10,000 hommes. Il avait affaire à un guerrier dont la renommée militaire lui fournissait une belle occasion de s'illustrer. Tous deux allaient combattre : et de ce combat résulterait l'anéantissement de l'une ou de l'autre puissance en Amérique.

Wolfe ne fut devant Québec que le 25 Juin : il débarqua une partie de ses troupes sur l'île d'Orléans ; puis il adressa au peuple Canadien un manifeste qui devait demeurer sans effet. Ne pouvant approcher de Québec, il résolut de bombarder la ville et de dévaster les campagnes. Après un échec à Montmorency, et une maladie qui le conduisit aux portes du tombeau, Wolfe vit qu'il fallait, pour avoir l'avantage, combattre sur le plateau où la ville est assise.

Montcalm, non moins actif que prévoyant, faisait soigneusement garder la rive gauche du fleuve. “ Restait un rocher sombre et sourcilleux, que personne ne pensait à garder. ” Ce fut ce précipice que

Wolfe gravit avec ses troupes, et le 13 Septembre, 1759, à la pointe du jour, il avait range ses bataillons sur les hauteurs d'Abraham.

La nouvelle cette manœuvre hardie fut un coup de foudre pour Montcalm; mais il fallut livrer bataille. Les Français ne montrèrent pas moins de courage que leurs ennemis. Wolfe blessé mortellement, vécut assez pour apprendre l'issue du combat. Plus occupé de sa gloire que de sa vie, il fit de fréquentes questions à ceux qui l'entouraient, lorsqu'un d'eux s'écria: Ils fuient! Qui? demanda le guerrier sur le point d'expirer, son visage se ranimant tout-à-coup. Les français, répondit-on, Quoi déjà? eh bien je meurs content! et il expira. Héros de 32 ans!

C. L.

L'ABBILLE.

"Forsan et hæc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 11 AVRIL, 1850.

Comme nous disions dans notre dernier numéro, le procès du Dr. Webster, avait commencé le 19 mars

Les débats s'ouvrirent par le discours d'accusation de M. Clifford procureur général, qui s'attacha à prouver d'une manière lucide mais modérée: 1^o que le Dr. Parkman a été assassiné; 2^o qu'il l'a été par le Dr. Webster.

Le Dr. Parkman était vivant le 23 novembre 1849, jour où on l'a vu au sortir de la boutique d'un épicière, se diriger vers le collège médical. Depuis lors on n'en a plus aucune nouvelle.

Le dimanche, 25 novembre, le Dr. Webster lui-même, affirme, aux parents du Dr. Parkman qu'il a vu celui-ci entre une et deux heures au collège médical. Le trente, on trouve dans le lieu d'aisance du professeur, la partie inférieure et la cuisse gauche d'un corps humain: le lendemain dans le laboratoire de l'accusé une poitrine perforée vers la région du cœur et une cuisse droite. Plus tard on a trouvé dans le fourneau du laboratoire des parcelles de métal, des fragments d'os calcinés ou adhérens à la brique; une rangée de dents artificielles. "Aucun des débris trouvés ne fait double emploi avec un autre." L'audition des témoins confirmera ou développera ces divers avancés.

Le Dr. Parkman a été assassiné par le Dr. Webster. Nature des relations qui existaient entre eux. Le professeur devait depuis longtemps au Dr. Parkman une somme de \$400: des demandes répétées de la part du créancier avaient amené des scènes désagréables, en particulier, la veille de la disparition. Le 23 novembre l'accusé assigne au Dr. Parkman un rendez-vous à une heure où les étudiants ne sont pas au collège; le même jour dans la matinée, il répond à son homme d'affaire qui lui parle de quelques menaces du créancier; "tout cela est arrangé." (On peut observer que ces paroles ayant été prononcées avant que le meurtrier prétendu fut com-

mis, n'ont pas autant de portée que si elles l'eussent été subseqüemment.)

L'accusateur groupe ici plusieurs preuves indirectes et corroborantes. Attitudes inusitées du professeur Webster... exclamations délatrices; ses efforts pour établir que le Dr. Parkman avait été le vendredi soir à Cambridge; les portes de son laboratoire sont constamment fermées contre l'ordinaire; il y entretient un feu ardent... L'accusation désire des éclaircissements sur tous ces faits et souhaite à la défense d'en donner de satisfaisants.

On procéda immédiatement à l'audition des témoins, qui s'est prolongée les jours suivans.

La principale déposition est celle d'Esphraïm Littlefield, portier du collège médical.

Le témoin étant présent le 19 novembre, quand le Dr. Parkman entrant dans le laboratoire du professeur, lui fit des reproches et des menaces. Le lendemain le professeur envoya porter à son créancier un billet auquel il paraissait attacher beaucoup d'importance. Le même jour, il questionna le témoin relativement au caveau où l'on dépose les débris de dissection et à celui qui se trouve entre son laboratoire et la salle d'anatomie, sous prétexte de constater la nature du gaz qu'ils contiennent. Le vingt-deux, le Dr. Webster demanda au témoin de lui procurer du sang pour son cours; celui-ci ne l'ayant pu, le professeur témoigna qu'il en était fâché, mais n'en parut pas autrement affecté.

Le vingt-trois, le témoin en balayant la chambre du professeur remarqua derrière la porte, un marteau de forgeron. (La déposition du Dr. Jeffers Wyman porte que plusieurs os appartenant au crâne paraissaient avoir été fracturés avant la calcination.) Vers deux heures, Littlefield étant sur la porte du collège, vit le Dr. Parkman qui descendait Grove street, mais il n'entendit personne entrer chez le professeur Webster. Quand les cours furent fermés le témoin entra dans la chambre du professeur et nettoya le poêle; puis il sortit.

Revenant quelques temps après, il trouva les trois portes des appartemens de M. Webster fermées en dedans et verrouillées; il crut entendre les pas du docteur et le bruit de l'eau qui coulait. Quatre heures sonnées, le témoin remonte pour allumer les fourneaux du professeur comme d'ordinaire; il trouve encore toutes les portes fermées, vers cinq heures et demi il entend un bruit de pas dans l'escalier, c'est M. Webster qui descend et sort du collège. Le lendemain, Littlefield va pour ranger la chambre du docteur, elle est encore fermée et il ne peut pénétrer dans le laboratoire. Le docteur arrive bientôt tenant un paquet sous le bras, il prie le témoin de lui faire du feu dans son laboratoire; celui-ci remarque que le professeur laisse couler l'eau dans son cabinet d'aisance contre son habitude.

Le dimanche, M. Webster demande à Littlefield s'il a vu le docteur Parkman la semaine précédente; celui-ci répond affirmativement; le docteur avait la tête basse et l'air fort agité.

Le lundi l'officier de police Kingsley se présente pour inspecter le collège. On frappe à la porte de l'accusé qui n'ouvre

qu'au bout de quelques instans; l'inspection des appartemens n'offre rien d'étrange aux perquisiteurs.

Le mardi, Littlefield ne peut pénétrer que dans le cabinet de lecture. Le mercredi, il entend du bruit dans les appartemens du docteur: il écoute à la porte puis essaie successivement de voir par le trou de la serrure, sous la porte et de percer le mur de la chambre, travail qu'il interrompit bientôt, dans la crainte d'attirer l'attention du professeur. Le témoin rend compte ici, de la seconde visite des officiers de police qui n'amène aucun résultat: il décrit ses efforts pour percer le mur du caveau situé sous le laboratoire; il y pénètre enfin et y découvre les débris d'un cadavre.

Telle a été la déposition du témoin Littlefield.

M. F. Tuckley, marshall de Boston, s'étant rendu au collège médical sur la déposition du portier Littlefield. Il a vu les débris d'un cadavre dans le caveau indiqué; les débris ayant fait retour, il en a fait constater la nature par le Dr. Bigelow.

M. Jabez Pratt ayant été appelé le 30 novembre pour inspecter les restes humains qu'on venait de découvrir, s'est rendu à la prison de Leveret Street, où se trouvait M. Webster dans un état de préservation extrême: le témoin l'a entendu s'écrier: "que va devenir ma pauvre famille." Invité à accompagner le coroner, l'accusé s'y est prêté. On pénétra en forçant les portes dans le laboratoire et le lieu d'aisance. On descendit ensuite dans un caveau à peine haut de quatre pieds où l'on trouva les restes que l'on mit dans une boîte. Le lendemain on trouva dans le fourneau des parcelles de métal ressemblant à de l'or, de l'étain ou du plomb, on y trouva aussi des os calcinés et une rangée de dents artificielles.

Le Dr. C. Jackson a analysé les taches remarquées sur les murs, le parquet et l'escalier; elles ont été faites avec du nitrate; il y avait dans les cendres du fourneau 173 grains 64 centièmes d'or.

Le Dr. Jeffers Wyman donne l'énumération des ossements qui étaient dans le fourneau. Il a remarqué des taches de sang sur un pantalon, une poutouffe et un morceau de papier trouvés dans le laboratoire. Le témoin a observé soigneusement les traces du paquet et de l'escalier de lieux d'aisance, dans les uns il a reconnu du jus de tabac, dans les autres du nitrate de cuivre qui fait disparaître au bout d'un certain temps les signes caractéristiques du sang.

Deux enfans attestent qu'ils ont vu le Dr. Parkman se diriger vers le collège médical; MM. Elias, Allart et Leonard Euler, qu'ils l'ont vu y entrer.

Le Dr. N. C. Keep, dentiste, affirme que les dents artificielles qu'on lui présente et qu'on a trouvées dans le fourneau sont celles là même qu'il avait fabriquées pour le Dr. Parkman. Le docteur avait la bouche conformée d'une manière très remarquable, l'existence de deux ou trois dents naturelles exige une disposition particulière du râtelier artificiel. Le témoin produit un moule en plâtre et une plaque en cuivre dont il s'est servi pour la confection du râtelier et qui s'adaptent parfaitement aux débris retrouvés.

Le Dr. Lester Noble, qui a aidé le Dr. Peep à confectionner le râtelier, confirme cette déposition de tous points.

Un plan en relief du collège médical a servi pour expliquer les dépositions. On a aussi produit les diverses pièces de confection, fragmens, débris, ossemens, &c., ainsi qu'une caisse de fer blanc de trois pieds de long sur un et demi de profondeur et de largeur, commandée par l'accusé peu de jours avant son arrestation. Cette caisse était faite de manière qu'elle pouvait se souder aisément.

W. Eaton officier de police, était dans le laboratoire, lorsque l'on découvrit le tronc au fond d'une caisse à thé qui ne semblait contenir que des minéraux. Une ouverture au côté gauche paraissait avoir été faite avec une arme tranchante.

Plusieurs hommes de l'art paraissent et demandent des renseignements scientifiques par les observations qu'ils ont faites sur les débris retrouvés. Plusieurs s'accordent à lire que la blessure, à l'endroit où on la désigne, a dû produire un épanchement de sang bien plus considérable à l'intérieur qu'à l'extérieur, et que la dissection du cadavre indique une main qui n'est pas étrangère au scapel, mais peu habile ou peu exercée.

Le Dr. Woolbury Strong a remarqué dans les débris trouvés au collège médical une particularité qui l'avait frappé chez le Dr. Parkman, dont les épaules étaient plus étroites que les hanches.

Le Dr. F. Ainsworth, démonstrateur d'anatomie au collège médical, tient registre des corps qui entrent dans la salle de dissection du collège; il affirme qu'aucun ne manquait le 30 novembre. Les restes retrouvés ne viennent pas de la salle de dissection.

Le dernier témoin à charge, est le Dr. Fisher qui déclare avoir vu M. Parkman entrer dans le collège médical vers deux heures de l'après-midi. La défense s'est ouverte par un discours de Mr. Sohler, avocat de l'accusé. La cour a ensuite entendu 23 témoins à décharge.

Phileas Hatch a vu, le 23 novembre, vers deux heures après-midi, le Dr. Parkman se dirigeant vers Court street, revenant ainsi du collège. W. Thompson l'a vu le même jour, vers 2 heures 10 minutes après-midi, il paraissait se rendre chez lui. T. A. Wentworth a vu le Dr. Parkman, entre 2 heures et demie et trois heures et demie, dans Leverett street. Le témoin a fait remarquer cette rencontre à une personne qui l'accompagnait. Samuel Cleland, A. D. Rhodes et Sarah Greenough ont rencontré le docteur, le premier à trois heures vingt minutes, le second à cinq heures un quart, la dernière à trois heures moins dix minutes.

Les autres témoins n'ont rien déposé d'important ou qui invalidât les charges.

Le jury, après deux heures de délibération, a déclaré l'accusé coupable du meurtre du Dr. Parkman. Les dépositions ne laissent presque aucun doute sur la culpabilité, pourtant, aucune n'est positive. Le public de Boston qui s'est montré si exaspéré lors de l'arrestation du condamné, croit aujourd'hui que l'on n'a pas eu assez d'égard au principe que : "l'élargissement de cent coupables est préférable à la mort d'un innocent," on dit aussi que le Dr. Webster s'est trouvé par les circonstances hors d'état de faire usage de tous les

moyens de justification qu'il avait en main.

Un autre procès vient de se terminer à Montréal par la condamnation de l'accusé. C'est celui de l'infortuné John Ingram.

Au mois de Juin dernier, le jour de la procession de la fête-Dieu, quelques orangistes des townships de Milton et de Granby se réunirent pour insulter le prêtre et le St. Sacrement. Le nommé John Ingram se distingua parmi ceux qui prirent, en cette circonstance, la défense de leur pasteur et, on peut le dire, de leur Dieu. Aussi est-ce contre lui que s'est déchargée, en particulier, la haine des orangistes.

Ils avaient déjà ruiné son verger en coupant ou pelant les arbres fruitiers, fauché ses grains en vert; dévasté ses champs de pommes de terre et de blé d'inde; maltraité ses bestiaux; lorsque le 17 septembre dernier, Ingram trouvant quelques animaux paissant dans le peu de grain qu'il lui restait autour de son habitation, les prit pour faire payer domnage aux propriétaires.

Ses ennemis résolurent aussitôt d'aller commettre sur une petite propriété qu'Ingram possédait à Milton, les mêmes déprédations qu'ils avaient commises à Granby. Cet infortuné en ayant été averti s'y rendit sur les dix heures du soir, armé d'un fusil et accompagné d'un de ses fils. La nuit était très-noire: Ingram demanda à son fils s'il n'apercevait rien. "Celui-ci désigna un homme, puis un autre qui s'enfilait dans le blé; Ingram cria au fuyard d'arrêter mais n'en recevant pas de réponse, il fit feu et eut le malheur de tuer William Watson.

Le jury ne pouvait rendre, en présence de ce fait qu'un verdict de culpabilité et la cour qu'une sentence de mort: l'inflexibilité des lois ne pouvait plier en faveur de cet homme qui a été poussé à bout et qui n'a commis le crime que dans un moment d'exaspération frénétique, mais qui n'en est pas moins un meurtrier.

Les circonstances atténuantes très-fortes qui plaident en faveur du condamné ont engagé le public de Montréal à demander sa grâce à l'exécutif qui l'accordera, on a tout lieu de l'espérer.

NOUVELLES LOCALES.

L'honorable M. Chabot, dit le *Globe*, a résigné sa charge de commissaire des travaux publics et son siège dans le cabinet.

M. Chabot est arrivé lundi soir à Québec. Suivant la *Gazette de Montreal*, avant de quitter Toronto, il a fait tenir au président de l'assemblée sa résignation comme représentant de la cité de Québec.

M. Stevenson a reçu communication par le télégraphe que le Rory O'More était arrivé à Valparaiso le 14 Février, en 45 jours de Rio Janeiro.

Le canal Welland est ouvert à la navigation depuis le 1er Avril.

Un bill de la législature du Nouveau-Brunswick qui vient d'être sanctionné, admet franc de droits avec condition de réciprocité les produits du Canada. Les farines des États étant chargées sur les marchés du N.B. d'un droit de 2s.4d. courant, notre fleur jouira d'une protection d'autant.

Le bill de la compagnie du chemin de fer et du canal du Grand-Sault a également passé le 28 mars dans l'assemblée du N. Brunswick.

Dans la nuit du 17 au 18 mars et dans la journée du vingt, deux incendies considérables ont éclaté à la Nouvelle-Orléans.

Une conspiration en faveur de Santa Anna a été découverte dans l'état de Jalisco (Mexique). Cinq des principaux meneurs ont été arrêtés.

Le bureau du Herald a failli devenir la proie des flammes dans la nuit du 3 au 4 avril.

NOUVELLES D'EUROPE.

ANGLETERRE. Le ministère a éprouvé une alarme dans la chambre des communes. M. Hunt ayant proposé une motion, pour faire cesser tous les engagements et les traités concernant les croisières sur la côte d'Afrique, lord John Russell assembla aussitôt ses partisans. 160 répondirent à son appel, et apprirent de lui que si la motion passait, le ministère résignerait aussitôt. Elle a été rejetée à une majorité de 78 voix.

Il y a des signes peu équivoques d'une dissolution prochaine du parlement.

Lord Cough, fêté depuis son retour de l'Inde, s'est retiré dans ses terres.

FRANCE. Les élections du 10 mars, en France, pour remplacer les 36 représentants du peuple, condamnés par la haute cour de Versailles, se sont faites sans agitation.

Les trois candidats socialistes, Carnot, Vidal et Flotte ont été déclarés élus.

M. F. Barrota été nommé envoyé extraordinaire à Turin, à la place de M. Lucien Murat.

Six représentants de la Montagne ont proposé un amendement au budget, qui tendait à diminuer de 600,000 livres sterg. l'allocation au clergé paroissial.

Dans le sud de la France, on s'agit pour obtenir la révision de la constitution.

Le ministre de la justice a présenté à la chambre une mesure repressive contre la presse par laquelle le cautionnement serait de 500 à 2000 livres sterg., pour les journaux quotidiens de Paris et 450 livres sterg. pour ceux des provinces. Il propose aussi d'établir un droit de timbre de 3 centimes sur les journaux de Paris et de 2 centimes sur ceux des départements.

Il présenta ensuite un projet de loi proposant pour une année, la loi pour la suppression des clubs et l'attention aux réunions électorales de nature à troubler la tranquillité publique.

Ces mesures ont été déclarées d'urgence.

ALLEMAGNE. Une inondation du Danube a causé d'immenses dommages en Hongrie, spécialement à Comorn, à Raab et dans le district de Kaszmar: 15.00 personnes se sont réfugiées à Raab dans un état complet de dénûment.

Tous les condamnés à mort, pour les affaires de la Hongrie, par une commutation de leur peine, sont mis en prison et aux fers pour douze et seize ans.

Mr le Rédacteur,

En parcourant les colonnes d'un journal d'Halifax, intitulé *Halifax weekly sun*, j'y ai remarqué l'ar-

ticle suivant, qui, j'ose l'espérer, trouvera place dans les pages de votre intéressante *Abeille*.

On vient de lancer, sur la Clyde en Écosse, un superbe steambot, le *City of Glasgow*, qui doit voyager entre Glasgow et New-York, à partir du 16 Avril.

Ce magnifique bateau, à trois ponts, est construit en fer, et jauge environ 1610 tonneaux. L'appareil qui doit le mettre en mouvement consiste en une vis de 13 pieds de diamètre, 18 de longueur, mue par la vapeur, avec une force de 350 chevaux. Le mécanisme entier sera placé au fond afin de laisser libre de tout obstacle le pont et les entre-ponts. La longueur du principal pont est de 237 pieds, et sa largeur environ 34. De chaque côté sont les *state-rooms*, et au milieu est une promenade de 16 pieds de largeur, ayant pour longueur celle du vaisseau-même. Les entre-ponts ont 7 pieds de hauteur. On pourra loger 52 passagers de 1ère. classe, 85 de 2nde., et en outre un nombre indéterminé de la classe commune. L'équipage, y compris les officiers, ingénieurs, chauffeurs, maître-d'hôtel et matelots, se monte à 70 personnes.

Le vaisseau est divisé en six compartiments parfaitement clos, de sorte qu'il flotterait lors même que l'eau pénétrerait dans plusieurs de ces compartiments. Il sera accompagné de six chaloupes de sûreté, dont chacune est munie de boîtes en cuivre convenablement disposées. Au fond de cale sont de vastes boîtes en fer, capables de contenir 13,000 galons d'eau fraîche. On pourra loger encore environ 1200 tonneaux de marchandises. Ce vaisseau portera 3 mâts, bien garnis de voiles, et sera sous le commandement du capitaine B. R. Matthews, autrefois commandant du *Great Western*. G.

Par opposition quelques yankees ont construit, pour se rendre en Californie, une petite goëlette qui porte sept personnes. Les passagers doivent la traîner sur l'isthme de Chagres à Panama.

Comme l'a dit un de nos confrères "A-t-on jamais tant affronter Neptune à ce point."

Mr. de Lamartine *d'compose* ainsi dans le dernier numéro du *Conseiller du Peuple* l'assemblée législative :

- 1o. Orléanistes, plus de 60.
- 2o. Ce qu'on nomme improprement le parti catholique. il se compose dans l'Assemblée de quelques évêques et de quelques ecclésiastiques, véritable élite du sanctuaire, uniquement préoccupés, dans les discussions, de l'intérêt spirituel de leur religion ; de quelques hommes mûrs, hommes de paix, hommes de piété, hommes

de bien, qui ne voient dans la religion que le mobile, et dans la politique que le moyen de la charité ; et, enfin, de quelques jennes gens, qui ne voient dans la démocratie qu'une conséquence sacrée et logique de l'évangile, et qui se sentent d'autant plus républicains, qu'ils sont plus religieux. Ce groupe catholique ou néo-catholique compte environ 40 têtes dans l'Assemblée.

3o. Les légitimistes, on en compte plus de 200.

4o. Les républicains modérés, au nombre de 200.

5o. Les hommes de la gauche proprement dite placés entre le centre et la montagne au nombre de 80.

6. Une douzaine d'impérialistes.

7. Ce qu'on appelle la Montagne.

C'est un contre-sens aussi illogique et plus effrayant que l'empire. On entend par là excès, violence, tyrannie d'une seule classe du peuple sur la nation. Les hommes qui siègent sur les hauteurs abstraites du radicalisme socialiste ou républicain font justement trembler le monde ; mais s'ils tentaient de les imposer à un pays civilisé, la terre leur manquerait sous les pieds." *Utinam*.

RECENSEMENT DE LA CITÉ DE QUÉBEC. 1850.

Total de population. Canad.- Français	
Champlain,	4548 762.
Palais,	2288 1178
St. Pierre,	3111 1095
St. Louis,	2607 711
St. Roch,	14,472 12,233
St. Jean,	9,974 6,396
	37,500 22,375
Popul. de 1842--	31,748 19,251

Mr. le Rédacteur, Pensant que les lecteurs de l'*Abeille* pourraient aimer à connaître les dimensions des Églises de la ville, je me les suis procurées aussi correctes qu'il m'a été possible. Je vous les envoie aujourd'hui en vous priant de leur trouver un petit espace sur un de vos prochains numéros. A. L.

DIMENSIONS DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

	(1) Longueur	Largeur	Hauteur
Église Métropolitaine,	196 pds.	93	54
St. Jean,	185	20	56
St. Roch,	175	80	56
St. Patrice,	160	88	40
Cathédrale Anglicane,	120	69	41
Wesleyan chapel,	110	62	40

(1) Toutes ces mesures sont prises à l'intérieur et la hauteur est celle de la voûte au dessus du plancher.

Chapelle du Séminaire,	90	35	29
St. Andrews,	88	40	28
Hotel-Dieu,	85 1-2	32	30
Chapelle des Ursulines,	83	32	33
Hopital-Général,	80	25 1-2	34
St. Peter's Chapel,	75	40	25
Église de la Basse-Ville,	70	32	34
Congregational church,	65	60	33
Chapelle des Congréganistes,	62	33	30
Holy Trinity's chapel.	68	44	29
Baptist Congregation.	55	40	25 1-2

Un riche maltôtier demandait un jour à Mme. Corneille ce que c'était que l'opulence: C'est, lui dit-elle, l'avantage qu'un maraud peut avoir sur un honnête homme.

BOUTEILLE DE PANARD.

Que mon Flacon Me semble bon ! Sans lui L'ennui Me nuit, Me suit ; Je sens Mes sens Mourants, Pesants ; Quand je le tien Dieux ! que je suis bien ! Que son aspect est agréable ! Que je fais cas de ses divins présents ! C'est de son sein, c'est de ses heureux flancs Que coule ce nectar si doux, si délectable, Qui rend tous les esprits, tous les cœurs satisfaits. Cher objet de mes vœux, tu fais toute ma gloire ; Tant que mon cœur vivra, de tes charments bienfaits Il saura bien long-temps conserver la mémoire. Tantôt dans un caveau, tantôt sous une treille, Ma lyre, de ma voix accompagnant le son, Répétera cent fois cette aimable chanson : Règne sans fin ma charmante bouteille, Règne sans fin, mon cher flacon.

ÉPITAPHE.

Ci-gît dessous ce marbre blanc Le plus avare homme de Rennes, Qui mourut tout exprès le dernier jour de l'an, De peur de donner des étrennes.

Le mot de la dernière Charade est *Flambeau*.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît, autant que possible, une fois par semaine, pendant la durée de l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié: la première moitié, la rentrée des classes, la seconde, au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*, et les externes, chez MM. A. et C. Legaré.

HUBERT GIRROIR, Gérant.